Compétition de patinage artistique

COUPE BRIVISTE



PATINOIRE MUNICIPALE DE BRIVE 4 Avenue Léo Lagrange

Renseignements: 06 85 70 28 96 - patinage.artistique.brive@gmail.com









Coupe Briviste, compétition régionale

16 et 17 novembre 2024

Mesdames, Messieurs les Président(e)s de Club,

Le club du Patinage Artistique Briviste a le plaisir de vous inviter à la Coupe Briviste qui se déroulera le **16 et 17 novembre 2024** à la **Patinoire Municipale**, **4 avenue Léo Lagrange**, **19100 Brive-la-Gaillarde**.

Vous trouverez, ci-dessous, les modalités d'inscriptions et informations pratiques.

En espérant avoir le plaisir de vous recevoir prochainement lors de la compétition, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos meilleurs salutations sportives.

Cette compétition régionale est ouverte aux compétiteurs régionaux, initiations, adultes et internationaux des clubs de la ligue Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'à tous les autres clubs par ordre d'arrivée des inscriptions. Elle est également ouverte aux compétiteurs fédéraux et nationaux en deuxième priorité des clubs de la ligue Nouvelle-Aquitaine, ainsi qu'à tous les autres clubs des autres zones par ordre d'arrivée des inscriptions.

Merci de procéder à l'ensemble de vos inscriptions en une seule fois.

Nous procéderons, à réception, à un enregistrement des patineurs par priorité. A l'issue de l'ensemble des inscriptions, nous informerons les clubs des patineurs retenus.

La compétition est réservée uniquement aux programmes longs et limitée à 160 programmes et les places sont attribuées selon les critères définis ci-dessus.

<u>Dates importantes</u>:

• Date limite d'inscription : 17 OCTOBRE 2024

• Confirmation d'inscription par le PAB : 26 OCTOBRE 2024

• Date limite pour le règlement financier : 8 NOVEMBRE 2024

• Date limite pour l'envoi des musiques : 2 NOVEMBRE 2024

• Envoi des horaires prévisionnels : 3 NOVEMBRE 2024

• Mise à jour des fiches de contenus de programme sur le site de la CSNPA : 1^{ER} NOVEMBRE 2024

• Publication du tirage au sort : 9 NOVEMBRE 2024

Règlement administratif:

Les patineurs devront être en possession, **le jour de l'inscription**, d'une licence compétition ou d'une extension en patinage artistique délivrée par la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) pour la saison 2024-2025.

Le nombre de patineurs par club n'est pas limité. Le comité d'organisation pourra refuser les inscriptions dès le nombre maximal de participants atteints.

Les compétiteurs s'engagent à respecter les horaires et devront être présents à la patinoire 45 minutes avant le début des épreuves, ce temps d'avance peut être maintenu dans le déroulé de la compétition.

Le club organisateur assurera un accueil à l'entrée de la compétition. Les patineurs participants et les officiels sont invités à s'y présenter dès leur arrivée sur le site.

Les forfaits devront être indiqués le plus tôt possible par mail à competitionspab@gmail.com.

Modalités d'inscription et musique :

Les inscriptions devront être réalisées en une seule fois via le bulletin d'inscription Excel ci-joint. Ce dernier doit être envoyé par mail à <u>competitionspab@gmail.com</u> avant le 17 octobre 2024.

Les contenus de programme devront être saisis ou mis à jour sur le site de la CSNPA deux semaines avant le début de la compétition, soit le 1^{er} novembre 2024 au plus tard.

Les musiques des patineurs seront à envoyer par mail deux semaines avant la compétition, soit le 2 novembre 2024 au plus tard, à <u>competitionspab@gmail.com</u> en pièce jointe ou à l'aide d'un lien de téléchargement pour plusieurs fichiers (ex : WeTransfer).

Les musiques devront être en format MP3 et enregistrées sous le nom de fichier suivant : « Catégorie (niveau et âge) Sexe, NOM et Prénom » (ex : R1 Minime, Femme, DUPUIS Jeanne). Les patineurs devront prévoir une clé USB avec seulement la musique de leur programme dans l'éventualité où un dysfonctionnement matériel arrive.

Règlement financier:

La participation forfaitaire s'élève à :

- 47€ par participant, pour les filières régionales, initiations et adultes,
- 50€ par participant, pour les filières fédérales et nationales.

Le règlement financier doit être fait au plus tard le 8 novembre 2024 soit :

- Par virement bancaire avec dans l'intitulé du virement « Coupe Briviste nom du club » (RIB ci-dessous).
- Par chèque à l'ordre du PAB et à envoyer au 4 avenue Léo Lagrange, 19100 Brive-la-Gaillarde.

Titulaire: ASSOC. PATINAGE ARTISTIQUE BRIVISTE

IBAN (International Bank Account): FR76 1680 6099 3905 4755 1100 007

Code BIC (Bank Identification Code) – Code SWIFT : AGRIFRPP868

Les engagements seront définitivement acquis au club organisateur et aucun remboursement ne pourra être effectué.

Hôtels et restauration:

Un point restauration chaud/froid sera à votre disposition tout au long du weekend, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Hôtel Kyriad Brive ***

13 avenue Jacques et Bernadette Chirac, 19100 Brive-la-Gaillarde

Hôtel Ibis Brive Centre ***

32 rue Marcelin Roche, 19100 Brive-la-Gaillarde

Hôtel Le Collonges ***

3-5 place Winston Churchill, 19100 Brive-la-Gaillarde

Hôtel Bar Lounge Le Chêne Vert ***

24 boulevard Jules Ferry, 19100 Brive-la-Gaillarde

Hôtel Restaurant La Truffe Noire ***

22 boulevard Anatole France, 19100 Brive-la-Gaillarde.